

Que faire en cas de grève ?



Lorsque le nombre d'enseignants en grève, déclaré à l'inspection au moins 48 heures avant, est supérieur ou égal à 25 %, un dispositif d'accueil (SMA) est mis en place. Son organisation est assurée par la commune.

Le matin :

Si le professeur de votre enfant fait grève deux solutions s'offrent à vous le matin :

- L'amener à **7h15** sur le temps périscolaire (vous serez alors facturé sur ce temps périscolaire)
- L'amener de **8h20 à 8h30 précise** à l'accueil de loisirs

Lors de votre arrivée, merci de nous préciser si :

- Votre enfant déjeunera à la cantine scolaire ou si vous le récupérez lors de ce temps
- Votre enfant sera présent lors de l'accueil périscolaire du soir



Rappel :

Les enfants doivent se présenter avec leur parent.



Pour les enfants qui n'ont pas l'habitude de venir à l'accueil de loisirs, **veuillez munir votre enfant ou déposer à l'accueil une fiche où sont inscrites vos coordonnées ET les problèmes de santé récurrents de votre enfant.**

Si votre enfant a votre accord pour repartir seul le soir, ou que vous souhaitez qu'un mineur vienne le récupérer, **veuillez nous faire parvenir la fiche de décharge jointe sur le site.**

Le midi :

Vous pouvez si vous le souhaitez récupérer votre enfant sur le temps du midi, si tel est le cas nous vous demandons de prévenir notre équipe **lors de votre arrivée** pour des raisons évidentes de fonctionnement.

Précision :

- Si vous désirez récupérer votre enfant sur le temps du midi les horaires sont les suivantes :

11h30/13h30 (merci de nous préciser si l'enfant revient ou non l'après-midi)

Le soir :

Votre enfant est **à récupérer à l'accueil de loisirs** et non à l'école.

Cela dès **16h30**.

Tout départ après **16h35 vous sera facturé** (en temps périscolaire) vous pourrez alors **récupérer votre enfant de 16h35 à 19h00 précise.**

Nous vous précisons que le service minimum d'accueil est un dispositif d'Etat, il n'est donc pas soumis au projet pédagogique mis en place par la direction de l'accueil de loisirs.

